

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Direction interrégionale de la mer  
SUD-ATLANTIQUE

Secrétariat du conseil maritime  
de la façade sud-atlantique

Bordeaux, le 15 NOV. 2012

à

Mesdames et Messieurs  
les membres de la commission permanente  
du conseil maritime de la façade sud-atlantique

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur Christian Gaubert, président de la commission permanente du conseil maritime de la façade sud-atlantique, vous convie à la réunion de

**la commission permanente du CMF SA  
le jeudi 13 décembre 2012  
à 14 h 30  
au siège de la DIRM SA  
3, rue Fondaudège à Bordeaux**

L'ordre du jour portera sur :

1. la constitution de commissions spécialisées du conseil maritime de la façade sud-atlantique
2. l'avis sur les schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine de l'Aquitaine et du Poitou-Charentes
3. questions diverses.

Les documents de séance vous seront envoyés par courrier électronique au moins dix jours francs avant la réunion, comme le demande le règlement intérieur.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation auprès du secrétariat du CMF. Au cas où vous ne pourriez participer à cette réunion, je vous serais obligé de bien vouloir prévenir votre suppléant et d'en informer le secrétariat.

Les coordonnées du secrétariat sont les suivantes : [mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le président de la commission permanente  
du conseil maritime de la façade sud-atlantique

  
Jean-Marie Goupu  
directeur interrégional de la mer sud-atlantique,